



Rapport financier pour l'exercice 2016-2017

Thomas Martin

Trésorier du Subaqua Club La Rochelle

1. Introduction

Comme chaque année, je tiens à remercier en premier lieu les personnes qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, à la bonne gestion comptable de notre association :

- Gilles Mathé, Trésorier Adjoint, qui a participé à la saisie comptable, à l'encaissement des chèques... ;
- Valérie Guibert, notre vérificatrice aux comptes, pour sa disponibilité et ses précieux conseils pour la tenue de la comptabilité ;
- Les différents responsables de sections ou d'événements qui ont fait preuve de rigueur et de compréhension face à mes demandes de précisions.

2. Résultat et affectation

Le SCLR a réalisé cette année un bénéfice de 11010,29€, ramené après provisions à 2010,29€.

9000€ de provisions ont donc été affectés selon la répartition suivante :

- 2000€ pour l'entretien des détenteurs : rappelons qu'une révision complète des détenteurs est effectuée tous les deux ans et sera donc effectuée sur le prochain exercice ; cette provision permet d'imputer une partie de la charge sur l'exercice courant.
- 3000€ pour des travaux à réaliser sur Anthias.
- 4000€ en prévision du remplacement futur d'un gros équipement (compresseur ou autre).

3. Adhésions

Cette année, nous avons eu 404 adhérents (347 pleins et 56 passagers), contre 399 adhérents dont 80 passagers l'an dernier. Le nombre global d'adhérents est légèrement supérieur à nos prévisions avec une forte augmentation des adhérents pleins. Cela représente un volume global de cotisations de 32586,05€, en augmentation de presque 2000€. Le nombre de nouveaux adhérents augmenté (108 contre 88 l'an dernier) soit 1760€ de droits d'entrée. Enfin nous avons enregistré 365 licences, en forte augmentation par rapport à l'an dernier (337).

4. Subventions

La Ville de La Rochelle demeure le partenaire primordial avec une subvention annuelle de 4000€ en légère hausse et qui correspond à la demande que nous avons faite.

Cette année, la place au port des Minimes a coûté 640.50€ au club, mais ce prix demeure très avantageux, si on le compare au prix réel (3202,50€).

N'oublions pas enfin la piscine pour nos entraînements et du local du club dont nous bénéficions à titre gratuit. Le coût horaire de fonctionnement de la piscine étant de 400€, cela représente cette année 53601€ pour les activités de notre association !

5. Bar

Le bar a dégagé un bénéfice de 1602,44€ en baisse par rapport aux exercices précédents, mais pour une activité globale de 17065,05€ en forte hausse puisque comprenant les frais liés à l'organisation de la soirée des 50 ans du club.

6. Investissements - Amortissements

Nous terminons l'année 2016-2107 avec un montant global d'investissements de 15287,13€. Nous revenons donc à un niveau plus normal d'investissements après un exercice précédent exceptionnel.

Les investissements se décomposent comme suit :

- 10380,92€ pour la pour Anthias (fabrication d'un toit rigide et de nouvelles bâches, trousse de secours, oxygénothérapie) ;
- 1961,94€ pour le matériel de gonflage (requalification des tampons de la piscine et récupération des purges du compresseur des Minimes)
- 792,37€ pour la requalification des blocs du club ;
- 981€ pour le renouvellement des détendeurs enfants ;
- 1170€ pour continuer le renouvellement des stabs de la piscine.

Le montant des amortissements pour l'année est de 21966,21€.

7. Valorisation du bénévolat

Comme chaque année, nous valorisons l'action bénévole au sein de notre association. Outre le fait qu'elle nous permette de mieux appréhender son fonctionnement, il s'agit également d'un outil important dans nos relations avec nos différents partenaires financeurs. A titre d'exemple, la valorisation du bénévolat est un des éléments importants à faire apparaître dans les demandes de subventions telles que le CNDS.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont pris le temps de faire le décompte des heures qu'ils ont consacrées à notre association. Qu'il s'agisse de 5 ou de 100 heures, toutes sont importantes.

Au final, la part du bénévolat représente 8454 heures, soit 151223,02€. Il convient d'ajouter les 18101,51€ d'abandons de frais kilométriques.

8. Emprunt et trésorerie

Nous avons contracté l'an dernier un emprunt de 40000€ sur 10 ans à un taux d'intérêt de 2,2%. Au 30 septembre 2017, il reste 34951,67€ à rembourser.

Nous terminons l'année avec une trésorerie (compte chèque, caisse, compte livret) qui s'élevait au 30 septembre 2017 à 42602,18€ en hausse de 10083,35€.

9. En conclusion

Le bilan de cette année est très positif. Nous avons pu notamment remonter le niveau de notre trésorerie, ce qui nous donne une marge de sécurité en cas de défaillance d'un gros équipement.